

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

# SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 NOVEMBRE 2021

**DELIBERATION N°2021.00478** 

# MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE VACCINATION DE GRANDE CAPACITE – AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 19 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 59 Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de voix : 63

# Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES. Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON. M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE. Cyrille BONNEFOY, Bernard BONNET, M. M. Μ. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, Μ. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. DEGRAIX. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET. Jean-Luc M. M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON. Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, JULIEN, Mme Delphine M. Christian JUSSELME, Robert Mme Siham LABICH, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

## Pouvoirs:

M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

M. François DRIOL donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,

M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,

M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Martial FAUCHET

# Membres titulaires absents excusés :

M. Kamel BOUCHOU, Mme Frédérique CHAVE, M. Philippe DENIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT

# RECU EN PREFECTURE Secrétaire de Séance :

Mnhe<sup>L</sup>Sihám LABICH

VIA DOTELEC - iXBus

99 DE-042-244200770-20211125-D202100478I0

DATE D'AFFICHAGE :01 décembre 2021



## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 NOVEMBRE 2021**

MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE VACCINATION DE GRANDE CAPACITE – AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

#### RAPPEL ET REFERENCES

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid 19, la mise en place d'un centre de vaccination de grande capacité est apparue nécessaire, en complément des mesures déjà en cours. La Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole ont choisi de participer à la stratégie vaccinale en permettant aux habitants du territoire métropolitain de se faire vacciner dans le cadre d'une opération massive de vaccination débutant le 10 avril 2021.

Dès l'initiative de ce projet, Saint-Étienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne ont souhaité développer et mettre en œuvre une organisation commune et unique.

Saint-Étienne Métropole a confié à la Ville de Saint-Étienne la direction technique et logistique de l'organisation du centre de vaccination et fait ainsi appel à l'ingénierie et aux savoir-faire de la Ville de Saint-Étienne, selon les modalités définies lors du Bureau du 16 septembre 2021.

# MOTIVATION ET OPPORTUNITE

Le maintien en activité du centre de vaccination de Saint-Etienne doit désormais permettre de compléter la couverture vaccinale de la population sur le territoire. Un ajustement du dispositif a ainsi été réalisé afin de dimensionner les locaux mis à disposition au nombre de vaccins à administrer. Ainsi, le centre de vaccination, situé à la Salle Omnisports, est déplacé au Palais des Spectacles, situé 31 boulevard Jules Janin à Saint-Etienne, à compter du 11 octobre 2021. Pour ce faire, un avenant à la convention liant la Préfecture de la Loire, l'Agence Régionale de Santé et Saint-Etienne Métropole a été établi.

# **CONTENU**

En conséquence, il convient de prendre un avenant à la convention de partenariat votée le 16 septembre 2021 afin de modifier les articles 1, 2 et 3 respectivement relatifs à la mise à disposition des locaux, à la prolongation de la convention et aux frais engagés.

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes :

- La dénomination des locaux mis à disposition : Palais des Spectacles situé 31 boulevard Jules Janin à Saint-Etienne,
  - En fonction des conditions vaccinales, le centre de vaccination pourra être redimensionné.

- La prolongation de la convention du 11 octobre 2021 au 10 janvier 2022,
- Les frais engagés par la Ville de Saint-Etienne concernant les charges de fonctionnement liées aux fluides du Palais des Spectacles et au soutien logistique.

# Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- <u>approuve l'avenant à la convention financière entre Saint-Etienne Métropole et</u> la Ville de Saint-Etienne ;
- <u>autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité, à signer</u> cet avenant et tous les actes afférents.

# Ce dossier a été adopté à la majorité avec 1 voix contre.

# **Voix pour:**

BARAILLER, Gilles ARTIGUES. M. Mme Christiane M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY (pouvoir à M. Christophe FAVERJON), M. Patrick BOUCHET, BOUDARD. M. Régis CADEGROS. Mme Stéphanie CALACIURA. M. Gilles Denis CHAMBE, André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL (pouvoir à M. Hervé REYNAUD), M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, FRANCOIS. M. Guy FRANCON (pouvoir àМ. Pascal GONON). M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT (pouvoir à M. Martial FAUCHET), M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER. M. Marc TARDIEU. M. Jean-Marc THELISSON. Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

# Voix contre:

M. Gérard TARDY

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU